



Assemblée générale

Distr. générale
19 mars 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 115 c) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose ce qui suit :

Article 20

Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte (de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies) et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants, dont le mandat expire le 31 décembre 2019 :

Madhav Dhar (Inde)
Simon Jiang (Chine)
Achim Kassow (Allemagne)
Michael S. Klein (États-Unis d'Amérique)
Linah K. Mohohlo (Botswana)
Gumersindo Oliveros (Espagne)
Luciane Ribeiro (Brésil)

3. Étant donné que le Comité compte deux sièges vacants, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-treizième session, à confirmer la nomination de deux personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir ces sièges.

* A/73/50.



4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-treizième session.
